SPV

Grandes Cultures

DLP 03-10-96006068

Champagne-Ardenne

Bulletin n°334 du 2/10/96 : 2 pages

d'après les observations du 30/09/1996

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

COLZA

Stade : cotylédons à 6 feuilles.

Ravageurs

Les 1ers **charançons du bourgeon terminal** ont été capturés dans le Barrois la semaine dernière. Les captures de **grosses altises** restent rares (9 insectes le 28/09 à Rumilly les Vaudes dans l'Aube) et seules quelques parcelles présentent des morsures (30% de morsures aux Petites Loges, 0% à La Cheppe -51- ou à Monthois -08-). La présence sans conséquence de **tenthrèdes** ou de **noctuelles** est notée. Quelques rares **pucerons** (0 à 4% de pieds colonisés) ont fait leur apparition.

■ ***Dans les zones concernées par le charançon du bourgeon terminal, intervenir vers le 10 -15 octobre. Les situations nécessitant une intervention contre la grosse altise sont rares. Nous vous rappelons que dans les parcelles ayant dépassé le stade 2 feuilles, le seuil d'intervention contre les altises est fixé entre 20 et 30 captures cumulées en cuvette jaune. Ne plus intervenir après le stade 6 feuilles.***

Limaces

■ ***Surveillez-les de près avec le retour de la pluie.***

CEREALES

Pucerons

Le vol de *R. padi* a repris ces 15 derniers jours, ce que confirme la présence localement forte de pucerons sur les repousses de céréales. Les 2 premières séries de pots d'orge placés à l'extérieur pendant 8 jours ne permettent pas encore de se prononcer sur le pouvoir virulifère des pucerons.

■ ***Pour limiter les problèmes sur les futures levées, éliminer les repousses de céréales.***

Cicadelles

Un réseau de piégeage a été mis en place en collaboration avec les FDGEDA de l'Aube et de la Marne. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du risque dans nos prochains bulletins.

LUZERNE

Apions

Quelques pontes ont pu avoir lieu la semaine du 16 septembre, mais la période du 24 au 29/09 a été plus favorable.

Captures d'apions au filet fauchoir

Lieu	Apions capturés
08 Juniville	30
Vieux les Asfeld	13
51 Baconnes	19
Marson	2
Isse	6
Lenharrée	77

La maturité physiologique des femelles s'est accélérée : 44 % des femelles étaient porteuses d'oeufs matures le 06/09, 64 % le 16/09 et 71% le 24/09.

■ ***Le traitement préconisé dans notre dernier bulletin a déjà dû être réalisé. Il est maintenant trop tard pour intervenir.***

Maladies

Les maladies ont été favorisées par le temps frais et humide de la 2ème quinzaine de septembre. C'est particulièrement vrai pour les foyers de mildiou qui font un retour en force. Quant aux autres maladies du feuillage que sont le *pseudopeziza* et plus encore le *phoma*, les niveaux d'infestation restent à des seuils économiquement tolérables.

■ ***Ces maladies peuvent faire l'objet d'une surveillance chez les luzernes nouvellement implantées. Dans les autres cas, les dernières coupes en cours de réalisation devraient à elles seules suffire à contenir le développement de ces différentes maladies.***



Nous déménageons le 8 octobre : à partir de cette date, appelez-nous au 26.77.36.40
Prochain bulletin prévu le 16 octobre.



COLZA : début du vol des charançons du bourgeon terminal. Rares captures d'altises

CEREALES : éliminer les repousses.

LUZERNE : ne plus intervenir contre les apions.

Phoma du colza

Le phoma est la maladie du colza dont on parle le plus ces dernières années, même si sa nuisibilité reste très variable selon les régions et les années. Les attaques de phoma se manifestent de différentes manières :

- des taches sur feuilles (taches blanches avec petits points noirs à l'intérieur), visibles dès l'automne, sans incidence directe sur le rendement,
- des phénomènes de pieds secs, dont l'incidence sur le rendement est mal connue,
- des nécroses au collet provoquant dans

TARIF COURRIER 350 F - FAX 420 F - PAGE 1

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

les cas graves le sectionnement de la tige et la verse, d'où des pertes pouvant atteindre 15 qx/ha.
L'installation et le développement des nécroses du collet sont conditionnés par plusieurs éléments :
- la quantité d'inoculum présent (débris de récolte),
- l'importance des projections de spores (pluies + températures fraîches),
- la réceptivité de la plante (sensibilité variétale, stade). La sensibilité est très forte avant 4 feuilles et diminue rapidement après 6 feuilles. Plus la culture met du temps à se développer, plus il y a de risques.

les moyens de lutte

- broyage et enfouissement des résidus (en absence de lumière, pas de maturation des périthèces),
- choix des variétés :
tolérantes = VIVOL
très peu sensibles = CAPITOL
peu sensibles = AKAMAR, ALIGATOR, COKTAIL, GOELAND, MOHICAN, NAVAJO...(en situations à risque élevé, on peut avoir des attaques),
sensibles = BRISTOL, SYNERGY

-traitements fongicides en végétation :
Plusieurs produits sont autorisés pour lutter contre le phoma (voir liste ci-après). Mais la mise en place de cette lutte reste aléatoire, les traitements devant être appliqués au moment des contaminations. Les applications trop tardives sont inefficaces (pas d'action curative).
Depuis 2 ans, les Services de la Protection des Végétaux testent une méthode de suivi des projections de spores permettant de définir la date optimale d'intervention sur des variétés sensibles.
Pour cet automne, nous nous appuierons sur les pièges mis en place dans les régions limitrophes pour vous donner d'éventuels conseils d'intervention.

Produits utilisables
IMPACT R 1,25 l/ha.
IMPACT RM ou YELLOW 1 l/ha.
ERIA 2 l/ha.

■ ***Pour l'instant, aucune projection de spores n'a été observée dans les Services Régionaux de la Protection des Végétaux voisins.***

Réglementation

Voici presque un an, nous vous mettions en garde contre l'emploi de produits phytosanitaires non autorisés pour les usages qu'en feraient les agriculteurs.
Depuis ce communiqué, la réglementation n'a pas été modifiée et ni le SRPV, ni le Service des Fraudes n'ont changé d'avis.
Si l'usage qu'on veut préconiser ou mettre en oeuvre n'est pas clairement indiqué sur l'étiquette, cet emploi est interdit et on n'en parle pas.
Ainsi, par exemple, et à ce jour, l'UNIX n'est pas homologué sur orge, l'isoproturon n'est pas autorisé en désherbage du colza.
Qu'on se le dise !

Jaunisse nanisante des céréales

La protection raisonnée paye

La protection raisonnée pour lutter contre les pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) a donné des résultats très probants à l'automne dernier.
A l'automne 1995, le SRPV Champagne-Ardenne a préconisé un seul traitement aphicide sur orge d'hiver contre les pucerons vecteurs de la J.N.O. le 31 octobre dans la majorité des secteurs.
A posteriori, on peut aujourd'hui faire une analyse objective de cette décision grâce au regroupement et à l'analyse statistique de 6 essais régionaux réalisés en collaboration avec la FDGEDA de l'Aube.
Comme en témoigne le graphique ci-contre, nous constatons qu'il n'y a pas de différence significative de rendement entre un traitement unique raisonné (conseillé par le SRPV) et une protection totale à 3 interventions. Si, dans certains cas, la protection totale a permis un gain de rendement de 4 qx/ha par rapport à une protection unique raisonnée, la question des marges dégagées se pose.
Notons que dans 2 essais sur 6 la protection aphicide n'était pas nécessaire au vu des rendements obtenus. Toutefois, il parait difficile de tenir compte de telles situations, purement locales, dans une prise de décision à l'échelle d'une petite région.
Ces résultats démontrent que suivre les conseils JNO donnés dans les Avertissements Agricoles n'a fait prendre aucun risque au producteur. Là encore, la protection raisonnée fait ses preuves.

Essai	Rendement du témoin	Gain de rendement raisonné	Gain de rendement maxi	Signification	Population de pucerons
1	59.9	+ 0.7	+ 1.9	Non significatif	Faible (maximum : 9% de pieds porteurs)
2	86.3 (c)	+ 4.2 (a)	+ 1.2 (abc)	Significatif	a priori faible
3	68.1 (b)	+ 4.6 (ab)	+ 8.4 (a)	Significatif	Moyen (maximum : 15% de pieds porteurs)
4	85.0	+ 1.8	+ 1.4	Non significatif	Moyen (maximum : 16% de pieds porteurs)
5	67.8 (b)	+ 7.3 (a)	+ 8.6 (a)	Significatif	Faible (maximum : 9% de pieds porteurs)
6	31.3 (c)	+ 24 (a)	+ 24 (a)	Significatif	Forte

Rendement moyen des 6 essais

